TRAVAILLER ENSEMBLE POUR UN NOUVEL ÉQUILIBRE

CONFIDENTIALITÉ
STRUCTURE
RESPECT
ACCEPTATION
MOTIVATION
APPROCHE THÉRAPEUTIQUE
EMPATHIE

brochure d'information

SPHG

Sint-Maria Halle
ALGEMEEN ZIEKENHUIS

Cette brochure contient des explications relatives au programme de soins, aux accords en vigueur et aux collaborateurs de notre département.

Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de participer au programme de soins.

Repas

Si votre état le permet, les repas sont pris en commun dans le réfectoire.

- **7 h 45 :** Petit-déjeuner[1]
- **11 h 45 :** déjeuner & café
- **16 h 45 :** Repas du soir

[1] *Après le repas, échangez le verre que vous avez utilisé dans votre chambre contre un verre propre de votre plateau.*

[2] *Un tour de rôle est organisé pour la vaisselle des tasses de café. Il est affiché dans le réfectoire.*

Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de remettre le plateau dans le chariot après chaque repas.

Programme

- Proposer différentes séances de thérapie par le mouvement, d'ergothérapie, de psychothérapie
- Le programme journalier peut être consulté sur le tableau en face de la salle d'ergologie

Heures de visite

- **Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :**
  de 18 h à 19 h 30
- **Mercredi - samedi - dimanche :**
  de 14 h à 16 h
  de 18 h à 19 h 30

Nous vous demandons de respecter ces heures de visite.

AZ Sint-Maria Halle I service SPHG

Ziekenhuislaan 100 I 1500 Halle

tél. 02 363 65 40 I paaz@sintmaria.be

Votre séjour et celui des autres se déroulera sans encombre et de manière agréable. Mais pour cela, il est important que vous participiez au programme et que vous respectiez les accords de notre département :

- Soyez toujours à l'heure : à table, lors des séances de thérapie, aux rendez-vous avec le médecin, les psychologues ou d'autres personnes.
- Il est permis de fumer uniquement dans le fumoir. Le fumoir ne peut être utilisé que par une seule personne à la fois.
- Vous pouvez regarder la télévision dans le salon ou dans votre chambre.
  - En semaine, vous pouvez regarder la télévision en dehors des heures de thérapie, de 17 h à 23 h. Le week-end, vous pouvez la regarder en continu.
  - Vous pouvez récupérer la télécommande de votre téléviseur au poste infirmier. Veillez également à la rapporter à la sortie de l'hôpital.
- Respectez l'heure du coucher, tant pour vous-même que pour les autres. À minuit, tout le monde doit être couché.
- Nous vous demandons, si votre état de santé le permet, de refaire votre lit vous-même. Si vous souhaitez des draps propres, vous pouvez les demander à un/e infirmier/infirmière.
- La salle de bain est à votre disposition en dehors des heures de thérapie, jusqu'à 21h. Veuillez la laisser propre après utilisation.
- Les objets de valeur que vous préférez ne pas laisser dans votre chambre peuvent toujours être déposés au poste infirmier ou dans le coffre-fort de votre chambre.
- Il est interdit d'utiliser des appareils électriques dans les chambres, comme un percolateur, une bouilloire électrique etc.
- Les ordinateurs portables, consoles de jeux, netbooks, e-books, e-readers, lecteurs de DVD, etc. sont autorisés dans le département, en dehors des heures de thérapie.
- Vous pouvez emprunter des livres. Après les avoir lu, remettez-les au service.

Afin de protéger la vie privée de chacun, il est interdit de réaliser des photos, des vidéos et des prises de son dans le département.
S'il vous est impossible de respecter ces règles, votre GSM peut toujours être conservé dans votre casier au poste infirmier.

Afin d'éviter les malentendus entre les patients et les sentiments de mécontentement, il vous est demandé de ne pas faire de commerce ou de troc ni emprunter ou demander de l'argent pendant votre hospitalisation. Nous déconseillons également fortement de faire des cadeaux.

- Vous pouvez recevoir des appels téléphoniques via le poste infirmier, en dehors des heures de thérapie. Pour assurer le bon déroulement des séances de thérapies, nous vous demandons d'éteindre votre smartphone pendant les activités.

- Pendant toute la durée de votre hospitalisation, vous ne quittez pas le département. Il peut y avoir des exceptions.
  Si vous souhaitez quitter le département sans visiteur, discutez-en au préalable avec le médecin ou posez la question au personnel infirmier présent. Ils décideront si vous le pouvez, en fonction de votre état au moment même.

- Les patients peuvent se retrouver dans la salle de jour. Il est interdit de se rendre dans la chambre d'autres patients.

- Traitement médicamenteux :

à partir de 7 h 30	dans la chambre
à partir de 11 h 45	au poste infirmier (apporter un verre d'eau)
à partir de 16 h 45	au poste infirmier (apporter un verre d'eau)
à partir de 21 h 30	au poste infirmier (apporter un verre d'eau)
à partir de 22 h	dans la chambre
de 22 h 30 à 23 h	au poste infirmier (apporter un verre d'eau)

- Pendant votre séjour, nous vous demandons de ne pas boire d'alcool et de ne pas prendre/stocker de drogues ou de médicaments non prescrits, etc. dans votre chambre. Merci de remettre au personnel infirmier les médicaments que vous avez avec vous lors de votre admission.

En cas de doute, vos armoires et vos biens peuvent être fouillés à l'improviste, en votre présence. Une analyse de sang et/ou d'urine, ainsi qu'un alcootest, peuvent également toujours être effectués. Si vous dépassez la norme, il peut être mis fin à votre séjour à tout moment.

- En préparation de votre sortie, vous pouvez éventuellement être autorisé(e) à partir en week-end, du samedi 14 h au dimanche 11 h 30. Le médecin vous y autorise en concertation avec vous et avec l'équipe. Vous ne pouvez pas conduire de voiture durant le week-end ni pendant toute la durée de votre hospitalisation. Un membre de votre famille viendra vous chercher et vous reconduira.
- Les objets personnels et les médicaments oubliés à la sortie du service sont conservés pendant deux semaines au maximum. Ensuite, ils seront éliminés.

Vous serez en contact avec les membres du personnel suivants pendant votre séjour

Personnel infirmier

Sous la direction de l'infirmière en chef Valérie Demol et l'infirmière adjointe Bieke Keunen

Des membres du personnel infirmier sont toujours présents, de jour comme de nuit. Ils sont également présents lors de votre admission. Vous pouvez toujours vous adresser à eux pour une discussion ou une écoute lors d'un moment difficile ou en cas de problème pratique. Le personnel infirmier distribue également les repas et les médicaments prescrits. Il connaît le programme des activités et vous motive à y participer.

Pour pouvoir exercer sa fonction de la manière la plus complète possible, le personnel infirmier forme une équipe dirigée par l'infirmière en chef, Valérie Demol, et la cheffe de service adjointe, Bieke Keunen.

Cette équipe fait partie d'une équipe thérapeutique plus vaste, dirigée par le médecin.

Psychologues cliniciens

Bieke Keunen
Siel Hautekeete

Ils offrent un accompagnement psychothérapeutique individuel pendant votre hospitalisation. Vous pouvez toujours vous adresser aux psychologues de votre propre initiative en vue d'un entretien de soutien.

Ils peuvent vous inviter à participer à certaines activités, telles que la réunion thématique ou la discussion de groupe.

À la demande du médecin traitant, ils réalisent un examen psychodiagnostique (test-examen).

Ergothérapeutes

Els Van Buggenhout
Evi De Galan

Ergothérapie
Les ergothérapeutes tentent de structurer le temps au moyen d'une activité utile, afin de retrouver une image de soi positive.

Thérapie créative
Il s'agit d'une thérapie de groupe destinée à favoriser un comportement créatif, elle peut contribuer à résoudre des problèmes psychosociaux.

Atelier
L'atelier est généralement en lien avec une occupation utile du temps libre.

Thérapeute du mouvement

Freya Bois d'Enghien

Objectif
Nous appliquons ici un principe bien connu : « Un esprit sain dans un corps sain ». Bien qu'une approche sous forme de groupe soit pratiquement toujours appliquée, le patient est pris en charge en fonction de ses possibilités personnelles.

Expression
Exercices mettant l'accent sur la conscience du corps.

Détente
Une thérapie consistant à apprendre à se détendre à l'aide d'une technique.

Assistante sociale

Isabelle Dauwe
02 363 61 76

Vous pouvez faire appel au service social en ce qui concerne toutes les difficultés que vous rencontrez dans le domaine du fonctionnement social, en relation avec votre conjoint(e), votre famille, votre environnement de travail et vos loisirs.

Vous pouvez vous entretenir avec l'assistante sociale sur rendez-vous :

Psychiatres

Dr Gerard De Fré
Dr Aad Bosmans
Le Dr Karolien VAN DER LELIE
Secrétariat 02 363 66 72

Pendant votre séjour, vous pourrez vous entretenir régulièrement avec le psychiatre, à la fois lors des tournées quotidiennes et individuellement. Vous discuterez entre autres, de l'évolution de votre état, des médicaments que vous prenez et de votre sortie définitive.

Si nécessaire et/ou à votre demande, un entretien peut également être organisé avec un ou plusieurs membres de votre famille.

Hôpital psychiatrique de jour

La thérapie psychiatrique de jour est ouverte de 8 h 30 à 15 h 30

La thérapie de jour vous offre le temps et la possibilité de continuer à traiter vos problèmes tout en restant en contact avec votre entourage.

Vous pouvez vous inscrire auprès des psychiatres du SPHG.

Adeline Urbain | Psychologue clinicienne
Veerle Volders | Ergothérapeute
Thérapie de jour | 02 363 65 47

notes

notes

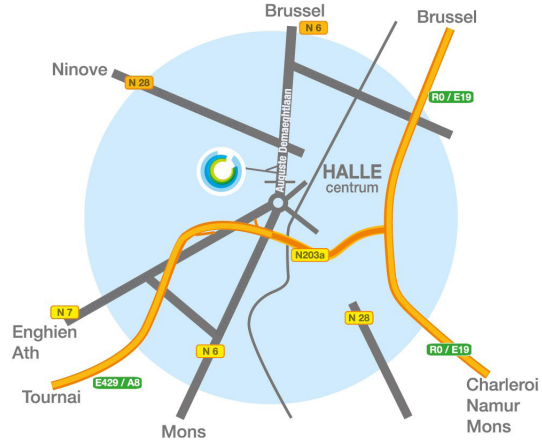

Sint-Maria Halle
ALGEMEEN ZIEKENHUIS

Algemeen Ziekenhuis Sint-Maria vzw
Ond. nr. 0467.967.491

Ziekenhuislaan 100 | 1500 Halle
tél. +32 (0)2 368 12 11 | fax +32 (0)2 363 12 10
www.sintmaria.be

A 30 - version 05/2022 - Une édition de l'AZ Sint-Maria Halle vzw.